

Editorial

Les 6-7 et 8 juin, le SNESUP tient son congrès à Paris, à Jussieu.

Dans la période de bouleversements voulus par le gouvernement et ses projets d'autonomie renforcée des universités, les formateurs des IUFM doivent se mobiliser en participant aux réunions locales et au Congrès du SNESUP.

Pour la formation des enseignants, c'est quasiment un congrès de refondation tant les mesures prises depuis deux ans ont bouleversé, en profondeur, les formations et l'Ecole dans son ensemble.

C'est dire si ce congrès est important pour tous les syndiqués du snesup et en particulier ceux du secteur « formation des enseignants ».

N'oubliez pas de voter.

Michèle Gabert

Sommaire :

- * EQP
- * congrès
- * stages PE2-PLC2

Congrès 6-7-8 juin

12 rue Cuvier - Paris - Métro Jussieu

EQP (épreuve de qualification professionnelle):

les formations en IUFM réduites à la portion congrue

Ce texte est la première reconnaissance par le ministère d'un certain nombre de difficultés induites par la mise en œuvre du cahier des charges.

Arrêtés du 9 mai 2007 paru au JO du 17 mai, texte 73/209

Composition du jury

Pour le second degré, le texte confirme l'exclusion des formateurs affectés à l'IUFM, mise en place depuis 2005.

Cette exclusion est élargie au premier degré.

Le poids de la formation IUFM

Le chef d'établissement, dont le rapport rentrait jusque là dans le dossier individuel du stagiaire, prend maintenant un poids équivalent à l'avis de l'IUFM de même que l'avis de l'inspection.

De même, l'avis d'un IEN (qu'il résulte ou non d'une inspection) équivaut à l'avis de l'IUFM.

Ce texte est une nouvelle démonstration du renforcement de la main mise des services rectoraux sur la formation.

Le SNESUP dénonce un texte qui dévalorise la formation universitaire et privilégie l'avis de la hiérarchie.

Les avis des intervenants extérieurs à l'IUFM, sont délivrés sans que leurs bases soient précisées. Sur quoi l'avis porte-t-il : inspection ou non ? sur quel stage ? entretien ou non ?

Redoublement : formation ou remplacement ?

Concernant les professeurs stagiaires qui ne sont pas admis à l'EQP, le texte prévoit que le stagiaire peut être autorisé à effectuer une deuxième et dernière année de stage, sans définir s'il s'agit d'un redoublement de la formation, ou, comme certains IA en ont fait la lecture restrictive, une mise sur le terrain à temps plein.

Agenda

**Congrès de du
SNESUP
6, 7 et 8 juin
Paris**

**Votez
Participez
Mercredi 6 juin
plénière et
commission sur la
formation des
enseignants**

Vous avez des questions
à poser, des
informations à
transmettre.
Vous pouvez joindre le
collectif à

formations@snesup.fr

Exprimez-vous sur le
forum

[forum-fdm@list-
snesup.fr](mailto:forum-fdm@list-snesup.fr)

Contact téléphonique

01/44/79/96/18

La formation des enseignants au congrès

Vous trouverez sur le site du SNESUP des pistes pour
alimenter la réflexion tant de
la séance plénière que de la commission 1

Rapport de l'inspection générale sur les Stages PE2 - PLC2

Le rapport de l'IGEN (inspection générale de l'Éducation nationale) et l'IGAENR (inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche) a été mis en ligne le **jeudi 24 mai 2007** sur le site du ministère. Il s'intéresse aux stages des PE et PLC.

Les stagiaires sont fatigués notent les inspections qui préconisent ensuite un certains nombres d'aménagements.

Des aménagements pour les PE2

Le stage filé mérite de faire l'objet de quelques aménagements, observent l'IGEN et l'IGAENR. Les deux inspections invitent à ce qu'une convention cadre soit signée entre le recteur et le directeur de l'IUFM. Celle-ci précisera les règles assignées au plan de formation et le rôle joué par chacun de ses acteurs.

- Les IA- détermineront les écoles et les classes où pourront être affectés des PE2. Le rapport dit "Il paraît d'ores et déjà nécessaire d'écarter certaines écoles ou classes trop difficiles ou trop éloignées des pratiques pédagogiques attendues".

- Le rapport recommande l'organisation d'une formation, 15 jours avant la prise de fonction en responsabilité, destinée à apporter au PE2 le minimum de connaissances et de repères nécessaires. "Cette formation pourrait se décomposer en deux modules: durant le premier, le PE2 suivrait quelques cours à l'IUFM et serait en observation dans la classe d'un IMF tandis que durant le second, il serait en situation de pratique accompagnée dans la classe d'affectation."

- Chaque PE2 devrait se voir attribuer un formateur référent qui serait son "interlocuteur privilégié".

- Ils souhaitent encore que le travail demandé aux PE2 soit limité "à l'essentiel": "tout formalisme sera écarté et le mémoire sera centré sur la pratique professionnelle. Afin d'éviter le simple récit ou la compilation d'anecdotes, il conviendra, par exemple, de demander la rédaction d'une note sur une question précise apparue lors du stage en responsabilité".

- les directeurs d'école doivent être mieux informés et mieux associés au processus de formation. "Ils devront veiller à ce que, au sein de l'école, un enseignant assure l'accueil et l'accompagnement du stagiaire."

PLC : vers des réseaux d'EPLÉ formateurs

Les observations des IG sont plus nuancées sur les stages des professeurs stagiaires du second degré. Outre des difficultés liées à la détermination des lieux de stage, conséquences des contraintes de gestion, deux questions semblent "décisives" pour une meilleure formation des stagiaires. La formation des conseillers pédagogiques, en liaison avec l'IUFM et les corps d'inspection, doit être "l'élément déterminant pour créer la nécessaire synergie entre tous les acteurs de la formation dans la discipline". L'articulation "délicate" entre l'accompagnement d'un adulte et l'évaluation des compétences qu'il construit, nécessite que le conseiller pédagogique "soit bien formé à cette fonction". Les auteurs du rapport plaident également pour que les EPLÉ (établissements publics locaux d'accueil) deviennent "de véritables lieux de formation à l'enseignement et à l'institution scolaire".

Selon les IG, il faut favoriser la création dans chaque académie d'un véritable réseau d'établissements d'accueil. Ces EPLÉ s'engageraient pour un temps à recevoir et à accompagner plusieurs stagiaires de diverses disciplines, en responsabilité et pratique accompagnée, en

Il faut s'appuyer sur ces rapports pour préparer la rentrée